

# « Discriminations »

Un théâtre-forum modulable pour aborder une ou plusieurs discriminations avec des adultes comme avec des jeunes



Crédit photo : Anthony Henry

Des séquences sont présentées plus bas. Il vous appartient d'en choisir 3 ou 4 pour composer un spectacle adapté à la manifestation et à la composition du public.

Cette fiche présente uniquement des séquences de discriminations. Nous avons d'autres fiches spectacles qui abordent d'autres angles du racisme, du sexism, du validisme,... qui peuvent compléter ce que nous proposons ici.

## Les séquences traitent de :

- discriminations liée au handicap (emploi et espace public) ;
- discriminations racistes et xenophobes (logement, emploi, espace public, loisir) ;
- discriminations sexistes (travail, loisir) ;
- discrimination sociale (accès aux soins, à l'orientation scolaire, à l'engagement associatif) ;
- discrimination des jeunes (emploi et espace public) ;

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)  
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony  
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z  
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392

Adresse postale: 37 bis Avenue Miss Cavell 94100 Saint Maur Des Fossés

Courriel : [contact@compagnie-naje.fr](mailto:contact@compagnie-naje.fr)

site : [www.compagnie-naje.fr](http://www.compagnie-naje.fr)

Téléphone : 01 46 74 51 69



- Homophobie et transphobie (travail, logement, dans la vie quotidienne).

### **Cadre dans lequel ce théâtre-forum peut être utilisé**

Ce théâtre-forum a été mis en œuvre de très nombreuses fois par des Centres sociaux, des Maisons de la culture et de la jeunesse, par des municipalités (service handicap, service droits des femmes, service jeunesse), par des départements et des régions, par des établissements scolaires et par des associations.

Il peut être joué n'importe dans n'importe quelle salle et pour un public de 30 à 300 personnes.

Il est toujours intéressant de le coupler avec l'intervention d'un ou une spécialiste de ces questions, un ou une juriste, un ou une membre d'une association spécialisée dans la lutte contre les discriminations... Dans ce cas, un contact préalable sera pris entre la compagnie et l'intervenant.e afin d'établir le mode de couplage des deux interventions.

Il peut aussi constituer l'ouverture d'une manifestation de type colloque afin d'impliquer les participant.es et de faciliter leur prise de parole.

### **Objectifs de ce théâtre-forum**

Selon le cadre dans lequel il est mis en œuvre, ce théâtre-forum peut être utilisé pour :

- sensibiliser les citoyen.nes ;
- permettre le dialogue entre services et usager.es, entre employeurs et salarié.es ou chercheurs et chercheuses d'emploi, entre acteurs et actrices de la lutte contre les discriminations et usager.es ou services ou employeurs...
- introduire l'intervention de spécialistes sur une question particulière concernant la discrimination dans un ou plusieurs domaines.

### **La compagnie peut également diriger**

- un atelier de création d'un nouveau théâtre-forum avec citoyen.nes, acteurs et actrices sociaux et/ou élu.es ;
- une formation des professionnel.les concerné.es par ces questions.

### **Principes d'un spectacle de théâtre-forum**

Nous jouons une première fois le spectacle, pour que chacun en saisisse le sens. Nos scènes disent des réalités qui ne nous conviennent pas et en dévoilent les enjeux. Elles sont construites comme des questions : comment faire pour changer cela ?

Nous rejouons une deuxième fois chaque scène. Dans la salle, pas des spectateurs et spectatrices passifs mais des acteurs et actrices du débat. Les spectateurs et spectatrices qui le souhaitent viennent sur scène remplacer le ou la protagoniste pour jouer leur point de vue et tenter de faire bouger les choses.

Faire forum, c'est s'essayer ensemble à l'action transformatrice et peser ses conséquences. C'est une assemblée et c'est une fête. C'est un acte à commettre ensemble. Pour que demain, les choses ne soient plus tout à fait comme avant.

## Comment a été créé ce théâtre-forum

Les séquences que nous proposons ici ont toutes été construites au fil des ans à partir de situations réelles, recueillies auprès des personnes qui les ont vécues dans le cadre d'ateliers et de formations dirigées par la compagnie avec des habitant.es et des acteurs et actrices sociaux. Elles ont toutes été mises en œuvre maintes fois avec le public.

## Cibles

Ce théâtre-forum a été joué pour des adultes, des jeunes, des enfants, des publics victimes de discrimination, des professionnels des services (par exemple des personnel.les de Pôle-emploi, des HLM, des Missions locales, des services municipaux en contact avec le public), des employeurs.

## Nombre de spectateurs

Ce théâtre-forum a été joué pour des publics allant de 30 personnes à 300 personnes.

## Durée de l'intervention

Selon le cadre dans lequel il est mis en œuvre, et le nombre de séquences choisies : de 3/4 h minimum à 2 h maximum, forum compris.

Le spectacle peut être séquencé en plusieurs séances sur une demi journée.

## Lieu d'intervention et conditions techniques

Ces séquences peuvent être jouées dans tous lieux en capacité de réunir du public.

**Temps d'installation :** l'équipe doit pouvoir s'installer et répéter sur l'espace scénique déjà installé dès le matin de la représentation (si possible 3h avant).

### Espace de jeu :

Plateau de jeu d'un minimum de 3 mètres de profondeur sur 6 mètres d'ouverture. Si l'espace du public n'est pas gradiné, le plateau de jeu doit être surélevé de 50 cm du sol si l'on prévoit plus de 60 spectateurices. En dessous de 60 spectateurices il est possible de faire sans estrade. Pour faire une estrade, il suffit de trouver neuf praticables pour monter la scène (ce sont des estrades de 1m sur 2m, réglables en hauteur). Il est nécessaire que cette estrade prévoie une marche pour y accéder.

### Sonorisation :

Pour plus de 60 spectateurices : quatre voire deux micros d'ambiance (dits aussi multidirectionnels) sur pieds ou pendus.

Pour moins de 60 spectateurices : seule votre sono sera nécessaire car NAJE apportera son micro d'ambiance.

**Lumières** : si la salle est une salle de théâtre, demander au régisseur un plein feux régulier en lumière blanche ; si la salle n'est pas équipée, trouver au minimum deux projecteurs de 500 watts, plus deux pieds pour les accrocher ainsi que les rallonges et multiprises pour les brancher.

*Si le spectacle a lieu en Ile-de-France et que le commanditaire n'est pas en mesure de fournir le matériel pour la lumière et/ ou le son, la Compagnie peut apporter :*

- pour un public ne dépassant pas 60 personnes, 2 projecteurs de 500 watts sur pieds, sa sono et son micro.
- et jusqu'à 120 personnes, 2 projecteurs de 500 watts sur pied.

## Conditions financières

Pour une représentation avec 4 comédien.nes et l'animatrice du forum : 2 000 €

Pour une représentation dont une ou plusieurs séquences nécessitent 5 comédien.nes et l'animatrice du forum : 2 400€

Pour une représentation avec la séquence nécessitant 7 comédien.nes et l'animatrice du forum : 3 200€

Nous proposons des tarifs dégressifs pour une deuxième représentation du spectacle la même journée.

Il conviendra d'ajouter les repas de l'équipe (tarif SYNDEAC), et si le spectacle a lieu hors Ile-de-France, le remboursement des trajets SNCF 2eme classe, et l'hébergement lorsque l'aller-retour ne peut pas être fait dans la journée.

*Nota : NAJE n'est pas assujettie à la TVA (Conformément à l'article 293 B du CGI)*

## Contenu

*Les séquences parmi lesquelles choisir pour composer l'intervention. Il faut compter 3 ou 4 scènes pour composer un spectacle d'environ 1h30 (forum avec le public compris)*

## Discriminations et préjugés liés au handicap

### Au cinéma en fauteuil

Il est en fauteuil roulant avec une amie ; Il demande deux places pour le film. Mais voilà, c'est samedi soir et la gérante du cinéma n'accepte pas les personne en situation de handicap le samedi soir.

*Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### Au restaurant

Une jeune femme qui maitrise mal ses gestes et son élocution et son ami vont au restaurant. La serveuse est paniquée, ne s'adresse pas à elle et la traite comme une enfant, pense qu'elle est idiote...

*Cette séquence est jouée par 4 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### Les chefs de service qui résistent pour embaucher une personne porteuse de handicap.

Le RH voudrait que les chefs de service accueillent plus de personnels porteurs de handicap. Leurs résistances sont multiples et variées, parfois de bonne foi, parfois pas. *Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

## Discriminations racistes

### **L'agence d'intérim**

C'est l'histoire de Mustapha Ben-Salah qui est recruté par une agence d'intérim pour prendre un poste de dessinateur industriel dans une entreprise. Mustapha a le profil idéal pour ce poste et fait état d'une expérience professionnelle hors pair. Mais voilà, Mustapha s'appelle Mustapha et il habite Vaulx-en-Velin. Le responsable de l'agence d'intérim pense que le directeur de l'entreprise ne veut pas d'étrangers et pas d'habitants d'une cité connotée. Alors il met le marché entre les mains de Mustapha : il a le travail s'il accepte que son prénom et son lieu d'habitation soient changés sur la fiche que l'agence d'intérim transmettra à l'entreprise.

*Cette séquence est jouée par 3 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **Bus 75 (racisme et xénophobie)**

Une dame enceinte entre dans le bus. Un monsieur visiblement d'origine maghrébine se lève pour lui laisser sa place. La dame se met à crier : « ce n'est pas la place que je veux, c'est mon pays. Vous avez pris toutes les places ». Comment peuvent réagir le monsieur et les autres passagers ?

*Cette séquence est jouée par 4 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **La police au lac (discrimination raciale, spatiale et vis à vis des jeunes)**

C'est l'histoire d'un atelier théâtre à Créteil. Dans l'atelier, il y a des jeunes des quartiers populaires mais aussi des adultes de l'association des pêcheurs à la ligne. Et ça marche. Leur spectacle sera très beau et leurs images respectives changeront. Un jour les pêcheurs à la ligne invitent les jeunes à venir prendre un cours de pêche au lac. Le lac est en centre ville, juste à côté de la mairie. Les jeunes se rendent donc au lac. Ils sont en avance et attendent leurs amis pêcheurs. Deux policiers passent par là. Contrôle des papiers et renvoi des jeunes dans leur quartier car ils n'ont pas à être là.

*Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **L'orientation en électrotechnique (discrimination sociale et raciale)**

Mamadou est en troisième. Il n'est pas un brillant élève mais a juste la moyenne. Il y a quelques temps il a découvert l'électronique et fait des montages chez lui. Alors, comme c'est le moment de l'orientation il demande électronique. Mais voilà en BEP électronique, il n'y a pas de place alors qu'il y en a en bâtiment, boulangerie.... Finalement, le conseiller d'orientation lui fera mettre électrotechnique comme souhait et, malgré la démarche de sa mère auprès du principal de l'établissement, Mamadou n'obtient pas l'orientation qu'il voulait. Nous le retrouvons quelques mois plus tard en BEP électrotechnique, dans une classe où la moitié des jeunes n'a pas choisi d'être là. Le professeur a bien du mal à assurer son cours dans le vacarme ambiant.

*Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **La boulangerie (islamophobie)**

Une jeune femme est contactée par un boulanger pour un entretien d'embauche pour travailler dans sa boulangerie. Elle demande au préalable si c'est possible de travailler avec le voile. C'est une boulangerie qu'elle a identifiée comme maghrébine, elle l'avait

sélectionnée pour ça dans ses recherches d'emploi. Il répond que oui, mais que quand même il faudra être discret parce qu'on est dans le 17<sup>e</sup>, et que les clients ne pourraient pas apprécier.

*Cette séquence est jouée par 2 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **Le voile au théâtre**

Les nouveaux locaux du centre social sont inaugurés en présence de l'adjoint.e à la culture. Un buffet multiculturel est préparé par les femmes du quartier et très apprécié. L'animatrice et les femmes veulent ouvrir une activité de vente de buffets pour faire un voyage ; l'élu.e à la culture invite le centre social à se charger du buffet du théâtre lors de la soirée de présentation de son programme de la saison. L'animatrice et les femmes sont ravies. Le jour J, les femmes sont au théâtre avec leur buffet. Lorsque l'élu.e à la culture arrive, il voit qu'une des femmes qui sert le buffet est voilée. Il exige que cette femme parte immédiatement.

*Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **Siraba et la cantine**

Elle a déjà travaillé pour la cantine de sa ville il y a quelques années. Là, la cantine recrute à nouveau et Siraba candidate. Mais quand le recruteur découvre qu'elle a 8 enfants, il lui refuse le poste. Elle avait déjà 8 enfants la première fois qu'elle a travaillé à la cantine.

*Cette séquence est jouée par deux comédien.nes.*

## **Discriminations sexistes**

### **Une embauche, deux candidats**

Deux candidats pour un poste de responsable de magasin. Une femme et un homme. Un responsable qui questionne les candidat.es. A l'homme il pose des questions professionnelles. A la femme il demande comment elle fera si son fils est malade.

*Cette séquence est jouée par 3 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **Le 4/5<sup>e</sup> (pour les hommes)**

Il a décidé de demander un 4/5ème pour passer plus de temps avec ses enfants. Ses collègues masculins se moquent de lui : ce n'est pas viril. Son chef de service le lui déconseille : c'est un leurre et il risque de gâcher sa carrière.

*Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **La réunion d'affectation des contrats**

C'est une structure qui met en place des formations professionnelles en entreprise. Tous les mois, il y a réunion des collaborateurs et collaboratrices avec le directeur pour faire l'état des contrats en cours et les affecter aux uns et aux autres. Sont donc réuni.es : le directeur, deux collaborateurs hommes, deux collaboratrices femmes. Les collaboratrices femmes vont se voir confier plutôt les petits contrats et ceux qui concernent les formations éducatives et sociales. Les hommes auront les gros dossiers et les dossiers techniques. Bien sûr la réunion programmée jusqu'à 18 heures s'éternise alors que Marie France doit aller chercher son fils. Puis Paul et Annie seront entendu.es pour choisir qui sera sous-directeur ou sous-directrice : Paul évidemment, car le Directeur ne fait vraiment confiance qu'aux hommes.

*Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **Le CCAS**

Il y a trois personnes à l'accueil du service pour accueillir les familles : un homme et deux femmes. Ce sont généralement des femmes qui viennent et amènent avec elles leurs jeunes enfants. Les enfants sont parfois très bruyants et dissipés. Alors les deux salariées femmes font le projet de créer un petit lieu d'accueil dans un coin pour occuper les enfants pendant que leur mère s'occupe de son dossier. C'est un petit projet à peu de frais. Elles l'écrivent et le portent sur le bureau du responsable au nom du service. Le responsable trouve le projet très bien. Il pense que c'est le salarié masculin qui l'a imaginé et le félicite. Il l'invite même à venir le présenter lui-même à la réunion des chefs de service. Lui laisse dire.

*Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **Le foot**

Cela se passe dans un centre social. Un animateur a mis en place une activité foot. Une fille veut s'inscrire au foot. L'animateur ne veut pas. Une animatrice essaie de faire changer l'animateur d'avis mais n'y arrive pas. Elle n'est pas soutenue par le Directeur.

*Cette scène nécessite 5 comédien.nes et l'animatrice du forum*

## **Discriminations sociales**

### **La CMU (discrimination sociale)**

La famille est cliente du dentiste depuis de nombreuses années. L'enfant a mal aux dents et rendez-vous est donc pris pour le soigner. Mais voilà, la situation de la famille a changé et elle ne peut plus payer les dépassement d'honoraires. Le dentiste n'accepte pas de la prendre. Comment peuvent réagir le père et l'autre cliente qui est dans la salle d'attente ?

*Cette séquence est jouée par 4 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **Le vestiaire (discrimination sociale)**

Une association caritative tient un vestiaire. Un usager du vestiaire propose ses services. Il veut passer du « statut d'assisté » à celui « d'assistant ». L'un des bénévoles est enthousiaste mais, pour la responsable du vestiaire, « on ne mélange pas les torchons et les serviettes ».

*Cette séquence est jouée par 4 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **Pento-papier (discrimination sociale, raciste et accès des jeunes à l'emploi)**

Une petite entreprise du bâtiment est en retard sur un chantier. Il faudrait embaucher pour finir dans les délais imposés. Mais voilà, le patron trouve que c'est cher d'embaucher. Il a une meilleure idée : il appelle Pôle Emploi avec une offre d'emploi en CDI après période d'essai. Plusieurs postulants arrivent. Le premier est noir et s'entend dire que la place est déjà prise. Le second est pris à l'essai ; un essai pendant lequel il ne plaint pas sa peine ni ses heures. L'avant-dernier jour de son essai, le patron décide qu'il ne fait pas l'affaire à propos d'un détail de joint qui serait mal fait, et comme il ne fait pas l'affaire, sa période d'essai ne lui sera pas payée. Un troisième postulant est déjà là pour prendre la relève à qui il va arriver la même chose.

*Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

## **Discriminations homophobe et transphobe**

### **Logement et homosexualité**

Un couple visite un appartement et le trouvent parfait pour elles. De leur côté elles réunissent toutes les conditions de salaire, de garants... mais voilà la dame de

l'agence très chaleureuse au début de la visite comprend qu'elles sont lesbiennes et va refuser de leur donner la fiche de candidature à remplir. Une amie a elles leur conseille d'agir, de porter plainte... Elles sont trop abimées par ce qu'elles viennent de vivre auquel elles ne s'attendaient pas.

*Cette séquence est jouée par 4 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **L'aide-ménagère**

Quand une aide-ménagère découvre que la personne chez qui elle intervient est homosexuelle, elle refuse de continuer à intervenir à son domicile et ébruise la nouvelle dans le village.

*Cette séquence est jouée par 7 comédien-nes et l'animatrice du forum*

### **La femme trans dans le train**

Un contrôleur passe dans le wagon. Une femme présente un billet personnalisé. Le contrôleur lui demande sa carte d'identité. Sur la carte d'identité, il est mentionné monsieur. Le contrôleur questionne et s'amuse de manière à ce que les autres voyageurs entendent. La femme est de plus en plus gênée. Elle va finir par devoir lui expliquer qu'elle est train de changer de sexe mais que les papiers ne sont pas encore faits. Les autres voyageurs entendent tout, certains sont mal à l'aise, d'autres se moquent de la personne.

*Cette séquence est jouée par 4 comédien.nes et l'animatrice du forum.*

### **Fiche administrative**

*“ Nous n’Abandonnerons Jamais l’Espoir ” Sigle : NAJE*

*Adresse postale : 37 bis Avenue Miss Cavell 94100 Saint Maur Des Fosses.*

*Siège social : Chez JP Ramat, 57 rue Roger Salengro 92160 ANTONY*

*Tel et fax : 01.46.74.51.69.*

*E mail : [contact@compagnie-naje.fr](mailto:contact@compagnie-naje.fr)*

*Site : <http://www.compagnie-naje.fr/>*

*N° SIRET : 412 376 477 000 11*

*CODE APE : 9001Z (arts du spectacle vivant)*

*Association loi 1901*

*Déclarée en Préfecture d’Antony le 14 mars 1997 sous le numéro 16109121*

*Journal Officiel du 5 avril 97, article 1356*

*Président : Jean-Jacques HOCQUARD*

*N° de Formation professionnelle : 11 92 09 76 392*

*Licence d'entrepreneur du spectacle catégorie 2*

### **Conditions générales de vente**

La signature par le commanditaire de ce devis ou contrat et son envoi à NAJE valent acceptation du contrat. »

#### **MODALITÉS DE RÈGLEMENT**

A la fin du dernier jour de l'action, la structure commanditaire reçoit par mail une facture correspondant à l'intégralité du coût de l'intervention. Il lui appartient alors de la régler selon les modalités habituelles de la compagnie (paiement par chèque ou virement à réception de la facture et, au plus tard, au trentième jour suivant la date de facturation).

Selon le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € sera exigée en cas de retard de paiement.

#### **CONDITIONS DE RÉALISATION ET MOTIFS DE RESILIATION**

Le devis ou le contrat prévoit les responsabilités des parties pour la réalisation de l'action.

En cas de manquement de la Compagnie à une quelconque de ses obligations imputées dans le devis ou le contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par le ou la commanditaire. La rémunération due à NAJE sera calculée proportionnellement au travail effectué.

En cas de manquement du ou de la commanditaire à une quelconque de ses obligations citées dans le devis ou le contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par la compagnie. La compagnie facturera alors les prestations réalisées, les prestations programmées sur le mois en cours et le mois suivant, plus un tiers des prestations programmées ultérieurement.

#### *MODALITÉS D'ANNULATION*

Si l'annulation intervient entre le jour de la signature du devis ou du contrat et à plus d'un mois avant la date de démarrage de la prestation, nous demandons un règlement à hauteur du tiers du prix convenu dans le devis ou le contrat.

Si l'annulation intervient entre un mois et quinze jours avant le démarrage de la prestation, nous demanderons un règlement à hauteur de la moitié du prix convenu dans le devis ou le contrat.

Si l'annulation intervient à moins de quinze jours avant le démarrage de l'intervention, nous demandons un règlement à hauteur de la totalité du prix convenu dans le devis ou le contrat.

En cas d'annulation pour force majeure, aucun dédommagement ne sera demandé de part et d'autre.

En cas d'annulation du fait de NAJE, il sera d'abord proposé à la structure commanditaire un report de l'intervention à une date ultérieure. Si le report n'est pas possible, seul le règlement des prestations déjà effectuées sera demandé.

*Ces conditions générales de vente s'appliquent pour les spectacles, ateliers et formations non prises en charge par la formation professionnelle. Des conditions spécifiques pour les formations prises en charge par la formation professionnelle sont disponibles dans la partie formation du site.*